

Obligation verte TD (émise en 2014) : Utilisation du produit

En 2014, la TD a émis la première obligation verte commerciale au Canada. Les 500 millions de dollars d'obligations d'une durée de trois ans sont arrivés à échéance le 3 avril 2017. Avant cette date, les fonds ont été investis dans des projets qui favorisent une économie à faibles émissions de carbone par les moyens suivants :

1. Développement d'énergies renouvelables et à faibles émissions de carbone, comme l'hydroélectricité et les énergies éolienne, solaire et géothermique, ainsi que des projets d'infrastructure afférents
2. Projets d'efficacité énergétique, avec un accent mis sur des constructions écologiques
3. Projets d'infrastructures vertes et de gestion durable des terrains

Les avantages environnementaux annuels des projets soutenus par les Obligations vertes TD en 2017 comprennent :

- Près de 30 000 MWh en économie d'énergie ou en énergie verte générée, soit assez pour alimenter près de 2 400 foyers
- La réduction ou la suppression de plus de 16 000 tonnes d'équivalents CO₂, ce qui correspond à 3 400 voitures de moins sur les routes
- Plus de 2,3 millions de dollars générés en capital naturel

Voici trois projets financés par les Obligations vertes TD en 2017, ainsi que les avantages détaillés de l'utilisation du produit par catégories de projets.

Bay Adelaide Centre East

Montant alloué (3 avril 2017) : 54,8 millions de dollars

Durée du projet : 6,3 ans

Description du projet : Construction du Bay Adelaide Centre East, une tour de bureaux commerciaux de 44 étages de catégorie AA totalisant 1 026 000 pieds carrés située dans le centre-ville de Toronto. Cet édifice est conçu pour atteindre les normes de certification LEED Platine, le plus haut niveau de certification. Il comprendra les meilleurs systèmes opérationnels, environnementaux et de sécurité de personnes.

Avantages environnementaux :

- 40% en économie d'eau
- 52% en économie d'énergie
- Stationnement pour véhicules électriques, aménagements pour vélos et douches
- Éclairage écoénergétique et détecteurs de présence

Partenariat général avec Mnidoo Mnising Power

Montant alloué (3 avril 2017) : 20,1 millions de dollars

Durée du projet : 15,6 ans

Description du projet : Financement à long terme pour un projet du conseil tribal United Chiefs and Councils of Mnidoo Mnising First Nations dans le cadre du programme de garanties d'emprunts pour les Autochtones afin de construire un parc éolien de 60 MW sur l'île Manitoulin, en Ontario. Le parc éolien s'étend sur 2 000 hectares au cœur des terres ancestrales de la nation Anishnabee de Mnidoo Mnising.

Avantages environnementaux : Le projet devrait générer plus de 160 000 MWh chaque année et a le potentiel de remplacer la production équivalente d'énergie fossile et d'éviter ainsi des émissions de CO₂ totalisant 67 000 tonnes. Le rendement électrique du parc éolien correspond à la consommation d'énergie annuelle d'environ 14 000 foyers.

Partenariat général avec Chinook Resources Management pour le centre de compostage de Calgary

Montant alloué (3 avril 2017) : Confidentiel

Durée du projet : 3,3 ans

Description du projet : Dans le cadre du programme de compostage Green Cart, Calgary a prévu la construction d'un centre de compostage intérieur et extérieur à grande échelle, dans un site d'enfouissement. La première phase du programme comprendra le compostage des éléments suivants :

- Déchets de table, feuilles mortes et résidus de jardin des maisons
- Biosolides déshydratés traités par méthanisation de l'usine d'épuration des eaux de la ville

Avantages environnementaux : Les centres de compostage sectoriels permettent d'économiser de l'espace précieux dans les sites d'enfouissement grâce au détournement des déchets, et contribuent à la réduction des émissions de GES grâce à un traitement contrôlé. Le centre de compostage de Calgary aidera la ville à atteindre son objectif visant à détourner 80% des déchets de ses sites d'enfouissement d'ici 2020.



Obligation verte TD émise en 2014 : Utilisation du produit au 3 avril 2017

Catégorie	Critères - Obligations vertes TD	Montant alloué ^{1,2,3,4} (M\$)	Énergie économisée ou énergie verte générée annuellement (MWh)	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES (tonnes d'éq. CO ₂)	Valeur en capital naturel (\$ CA)
Énergie hydroélectrique	Construction et exploitation d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau (< 15 mégawatts)	10,2 \$	5 815	879	S. O. ⁵
Énergie solaire	Conception, construction et exploitation d'une centrale d'énergie solaire	27,5 \$	8 544	74	7 618
Énergie éolienne	Conception, construction et exploitation d'installations produisant de l'énergie éolienne	58,6 \$	8 000	293	16 540
Efficacité énergétique liée aux bâtiments	Bâtiments verts : construction de nouveaux bâtiments et travaux d'amélioration pour obtenir la certification LEED ou d'autres certifications pour bâtiments verts	231,3 \$	7 448	2 674	452 887
Efficacité liée au transport	Modification ou remplacement de parcs, transports en commun, technologie à combustible propre et véhicules électriques	130,3 \$	S. O. ⁵	12 292	1 849 801
Gestion durable des déchets	Amélioration de la réduction, de la collecte, du recyclage, du stockage et de la mise au rebut des déchets, et du compostage	40,9 \$	S. O. ⁶	S. O. ⁵	S. O. ⁵
TOTAL		498,8 \$	29 808	16 213	2 326 845

Faits et chiffres ayant été soumis à un examen raisonnable d'Ernst & Young s.r.l.

¹ Tous les montants alloués des ententes ont été affectés au refinancement des projets.

² Pour en savoir plus sur les principes qui guident la répartition du produit des obligations, consultez le [document sur les modalités des Obligations vertes TD pour les investisseurs](#).

³ Lisez le [rapport de certification d'Ernst & Young s.r.l. 2017](#).

⁴ La TD a reçu un produit en espèces de 498,8 M\$ après déduction des frais d'agence.

⁵ En raison des limites des données, les données sur les répercussions ne peuvent pas être quantifiées à l'heure actuelle.

⁶ La mesure ne s'applique pas.